

ÉDITO

Chères julirosiennes, chers julirosiens,



Récemment, un julirosien me lançait à la cantonade : « M. le Maire nous ne vivons pas à St Julien les Rosiers mais à Saint Julien les chiens ! ».

Il faisait allusion aux aboiements intempestifs de ces animaux et à la déambulation agressive de certains d'entre eux au mépris de toute règle de sécurité. Ce propos, sans doute excessif au regard de tous les propriétaires qui s'occupent bien de cet animal de compagnie, m'interroge cependant.

Il traduit bien l'évolution de notre société où « se faire plaisir » s'accompagne parfois d'un manque de scrupule envers autrui et son voisinage.

Même le rappel à la règle, ce qui « fait société », tout ce qui devrait être une évidence, ne va plus de soi aujourd'hui. J'observe tous les jours ce glissement dans les problématiques journalières que nous avons à traiter.

Autre exemple, celui des « obligations légales de débroussaillage » où par ces temps de dangers divers (incendies – inondations) souvent dûs au réchauffement climatique, nous demandons aux propriétaires de débroussailler leur parcelle. Et sur la centaine de lettres envoyées combien ont abouti au débroussaillage demandé ?... Tout se passe comme si la responsabilité personnelle était diluée dans une longue liste de prétextes servant à justifier son inertie.

Être propriétaire ne donne pas que des droits. Ainsi, la tornade du mois de juin a mis en évidence un déficit d'entretien de nombreux terrains arborés qui auraient pu être moins impactés avec un peu plus de prévention.

Une rentrée scolaire toujours sous COVID

La rentrée des classes s'est bien passée, le jeudi matin 2 septembre, pour les 216 élèves de l'école élémentaire Pierre Perret et les 123 élèves de l'école maternelle Émile Bedos qui retrouvaient le chemin de l'école.



« **Élèves sur leur 31, enseignants rodés au protocole sanitaire et visite municipale ... le Combo gagnant.** »

Encore une rentrée toujours sous le signe du Covid avec port du masque obligatoire pour les parents et les classes rangées par groupe de niveau. En l'absence de notre directrice, M^{me} Aubague a orchestré la rentrée de fort belle manière.



Tout cela participe de « l'air du temps ». **Le sentiment d'appartenir à une « communauté de destin », de construire un projet commun, devient au fil des années un concept éculé, dépassé et ringard.**

Dépassé par quoi ?

Pour aller vers où ?

C'est bien au nom de ce projet que nous avons tricoté avec opiniâtreté l'idée du « cœur de village » qui veut faire la part belle à la rencontre et le pied de nez à tous les cloisonnements.

Dés le mois de novembre d'ailleurs, nous devrions poser la première pierre des 24 logements sociaux. Les autres « premières pierres » suivront et 2022 sera vraiment l'année de la Construction, d'une manière d'agir et d'être.

Vivre, c'est lutter a dit un éminent philosophe. Toutes les thématiques développées dans cet écho, participent de ce constat. Un mélange de ténacité, d'énergie, d'optimisme : tous ces composantes aident à l'éclosion de belles réalisations.

Cette flamme sans cesse entretenue pour notre village ne retombera pas car beaucoup reste à faire et il est temps, après cette parenthèse COVID de repartir sur le meilleur.

En cette rentrée où il est toujours bon de s'appuyer sur ce qui élève, la joie des enfants qui reprennent une vie normale, nous donne le cap : préparer demain avec enthousiasme et détermination.

Bien à vous !

Serge Bord, Maire

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle maîtresse des CE2-CM1, M^{me} Beaulieu. Pour l'école maternelle, une rentrée tout en douceur avec d'abord les Grandes sections, ensuite les Petites

sections et enfin les Moyennes sections. Nous avons toujours nos 5 classes, soit un total de 119 élèves. **Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle maîtresse, M^{me} Rieu.**

École Maternelle

- Petite section : **M^{me} PORTANIER** = 26 élèves
- Petite et moyenne section : **Mme SAVIN** = 24 élèves
- Moyenne section : **Mme RIEU** = 25 élèves
- Grande et moyenne section : **Mme PANTEL** = 24 élèves
- Grande section : **Mme BERGOGNE** = 24 élèves

123
élèves à l'École
Maternelle

École Primaire

- CP1 - **Mme BALDIT** = 21 élèves
- CP2 - **Mme COLLOMB** = 21 élèves
- CE1-CE2 - **Mme NORMAND**, 9 CE1 + 10 CE2 = 19 élèves
- CE1 - **Mme CHAPURLAT** = 18 élèves
- CE2 - **Mme COUTAUD** : 28 élèves
- CE2-CM1 - **Mme BEAULIEU**, 17 CE2 + 6 CM1 = 23 élèves
- CM1 - **Mme BOYER** = 27 élèves
- CM1-CM2 - **Mme RIBOT** : 8 CM1 + 16 CM2 = 24 élèves
- CM2 - **Mme AUBAGUE** = 28 élèves

210
élèves à l'École
Primaire

Travaux à l'école

L'été est la période propice à la réalisation de travaux au sein de différents bâtiments communaux et particulièrement des écoles de la collectivité.

Une classe de l'école élémentaire a été totalement repeinte, rafraîchie, et équipée de panneaux d'affichage en liège, respectueux des murs.

Des bureaux ont été remplacés dans certaines classes et parfois déménagés à la demande des enseignantes.

De **nombreux travaux de mise en conformité, de peinture sur meubles** ont été menés à bien par le service voirie de la commune.

N'oublions pas **l'intervention du personnel d'entretien** qui a permis la mise à disposition de lieux adaptés aux écoliers et écolières de la commune.



Édito	p. 1-2	Vie communale	p. 7-11
Rentrée scolaire	p. 1-2	Vie culturelle	p. 12-13
Travaux à l'école	p. 2	Vie communale	p. 14
Garderie, cantine, cuisine	p. 3	"Les délibs"	p. 15
Travaux	p. 4-5	Vie communale	p. 16
Portrait Jacky Valy	p. 6	Encart annuaire des associations julirosiennes	

Le point sur le fonctionnement des différentes garderies

1) Les horaires et lieux

Garderie du matin

• De 7h à 8h30, les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire sont accueillis tous ensemble dans la salle de motricité de l'école maternelle Émile Bedos. Elle accueille en moyenne 45 à 50 enfants.

Garderie de midi

• De 11h30 à 12h30, les enfants de l'école maternelle et les enfants de l'école élémentaire sont accueillis tous ensemble dans la salle en bois en face de l'école élémentaire Pierre Perret. Une dizaine d'enfants la fréquentent

Garderie du soir

• De 16h30 à 18h30, les enfants de l'école maternelle sont accueillis dans l'algéco (entre 20 et 25 en moyenne) jouxtant la cours de l'école maternelle Émile Bedos, tandis que les élèves de l'école élémentaires (entre 30 et 35) sont accueillis dans la salle en bois (de la garderie de midi).

2) Fonctionnement des réservations de la garderie

Les garderies doivent être pré-réservées sur le site d'Alès Agglo, via le portail et les identifiants qui vous ont été fournis suite à la remise de votre dossier.

Note concernant le protocole sanitaire

Nous restons autant que possible dans les cours des écoles afin de limiter un nombre d'enfants trop important dans un lieu clos. Nous sommes conscients que cette situation est moins intéressante pour les enfants (ainsi que pour nous...) mais espérons que très bientôt tout rentrera dans l'ordre et que nous pourrons enfin ressortir jouets et jeux de sociétés si chers à vos enfants.



Vous devez réserver les garderies la veille pour le lendemain, et vous avez la possibilité d'annuler vos saisies la veille pour le lendemain également.

Si, pour une raison ou pour une autre, vous avez l'opportunité de récupérer votre enfant à l'heure alors qu'il était prévu en garderie, merci de penser à prévenir les animateurs. Suite à une demande faite en conseil d'école, il a été décidé de communiquer un numéro d'urgence afin de pouvoir joindre les services de garderie du midi ou du soir.

Notez que ce numéro ne devra être utilisé qu'en cas d'urgence absolue et qu'il

n'est consulté que pendant les heures de garderie, et ne pourra en aucun cas servir à outrepasser les inscriptions faites via le portail parents d'Alès Agglomération.

N° Urgence garderie : 06 08 95 21 15

Merci de votre compréhension.

CANTINE SCOLAIRE

La cantine scolaire est confrontée depuis la rentrée de septembre à une explosion des effectifs.

COVID 19, reprise du travail pour certains parents ou attrait soudain pour ce service... Une augmentation de plus de 30% mobilisant le personnel communal sur une gestion contraignante.

Actuellement située sur deux lieux différents, la cantine, à compter du 14 octobre ne fonctionnera plus qu'en un seul endroit, les repas étant assurés en deux services pour favoriser la sérénité de ce moment qui doit être empreint de détente, de convivialité.

Rappelons que ce service a pour but de venir en soutien aux parents qui ne peuvent assurer le repas de midi pour cause de travail ou toute autre contrainte. **Il est important que les parents qui le peuvent laissent la priorité aux familles qui n'ont pas d'autres choix que celui de faire appel à la cantine pour leurs enfants.**

CUISINE SALLE JEAN BISCARAT



Comme prévu, les travaux de réaménagement de la cuisine de la salle Jean Biscarat sont bien avancés.

La zone cuisson est terminée avec la mise en place d'un piano gaz et d'un micro-onde accolés à l'évier. **Les placards réalisés en dur** pourront être attribués aux différentes associations qui en utilisent le lieu et qui en feront la demande.

L'achèvement des travaux sera effectif sur ce dernier trimestre (isolation, dalle extérieure et marquise)

PLU

Modification et révision

Le PLU de la commune a été adopté le 20 février 2020, mais son application rend nécessaire une modification afin d'ajuster notamment le règlement pour ne pas bloquer un certain nombre d'autorisations d'urbanisme.

En effet certaines sont bloquées pour des aspects trop restrictifs, tel que par exemple la construction d'annexe autorisée uniquement en rez-de-chaussée ou encore la pose de panneaux solaires avec un minimum de 3 m².

Il convient également d'améliorer la faisabilité des orientations d'aménagement mises en place dans les secteurs du SERRE, CAUSSONILLE, COSTES, COURLAS pour permettre leur réalisation.

Une réunion est prévue en octobre avec le cabinet « Urbanisme et Aménagement Durables » retenu pour mener les études, la rédaction des pièces, et le suivi de cette procédure de modification qui devrait durer un an. Par ailleurs, le département du GARD nous a sollicité au sujet des travaux de sécurisation du barrage de St Cécile d'Andorge.

En effet, une zone sur le site de Mercoirol

a été retenue par les services du département, pour stocker les déblais en vue de les concasser pour les réutiliser dans la fabrication du béton qui va servir à la transformation du barrage.

Ainsi en parallèle de notre modification PLU, une révision allégée sera aussi réalisée afin d'autoriser sur le site de Mercoirol le stockage, concassage de déblais et fabrique du béton.

Ces activités non autorisées par le PLU actuel sur cette zone seront donc accordées pour la réalisation des travaux de sécurisation du barrage de St Cécile d'Andorge.

Nous avons demandé au même cabinet URBA de monter cette révision en collaboration avec le département du GARD. Les frais de cette révision allégée seront pris en charge par le Conseil Départemental.



Les travaux d'aménagement sécuritaire à Granaudy



Dans le cadre de la sécurisation des quartiers, il va être réalisé à l'entrée de Granaudy, un ensemble de dispositifs veillant à assurer le confort et la sérénité des habitants et des utilisateurs.

- Plateau ralentisseur

- Traçage d'une ligne axiale blanche
- Traçage des rives
- Traçage des parkings
- Réfection des céder le passage et stop
- M. le Maire va prendre un arrêté pour limiter la circulation à 30 km/h dans cette zone.

AGRANDISSEMENT NELSON MANDELA, LOCAL DE STOCKAGE

Les travaux concernant la création d'un bâtiment de stockage accolé à Mandela ont démarré ce début octobre avec le déplacement des réseaux gaz, électricité, eau et télécom afin de procéder à l'implantation de cette structure tout en préservant ces différents réseaux nécessaires au fonctionnement de l'espace Mandela.

Ceci étant réalisé, l'entreprise MENDEZ pourra intervenir pour entamer l'élévation, après avoir ancré le futur local sur différents puits de béton appropriés au terrain.

La société NICOLAS, charpentes métalliques et les autres corps de métier interviendront dans la foulée pour une mise à disposition de la collectivité début 2022. Ce lieu d'environ 100 m² pourvu d'une mezzanine de 50 m² permettra la mise en sécurité de l'espace Mandela, éliminant tout matériel encombrant (tables, chaises, scène, ...) perçu comme une entrave au bon fonctionnement des différentes associations ainsi qu'à la tenue de toute sorte de manifestations.



PORTRAIT

Jacky Valy, une dernière page écrite pour clore le livre du militant élu.

Jacky Valy a été Maire de Saint Julien les Rosiers de 1977 à 1995, et Conseiller Général en 1992 puis Conseiller Départemental jusqu'au 27 mai 2021, jour de la dernière séance du Conseil Départemental. Nous l'avons rencontré pour lui poser quelques questions.

INVITATION



Une vie d'élu de 44 ans...

1977 - Première élection...

Maire de Saint Julien les Rosiers

1992 - Première élection en tant que Conseiller Départemental

2021 - Passation de relais

Le Maire et son Conseil Municipal, la cellule du Parti Communiste de Saint Julien les Rosiers vous invitent à venir lever le verre de l'amitié pour fêter cet événement et partager ce moment avec Jacky VALY, Conseiller Départemental honoraire et Maire honoraire de Saint Julien les Rosiers

Vendredi 3 décembre à partir de 18h Complexe Nelson Mandela Saint Julien Les Rosiers

Confirmation souhaitée avant le 26 novembre par téléphone au 04 66 86 00 59

- **Pour la première fois depuis plus de 30 ans vous n'avez pas fait la rentrée du Conseil Départemental, que ressentez-vous ?**

Jacky Valy - J'ai fait la rentrée sur le banc du public avec un brin d'émotion. La plus grande émotion a été lors de la dernière séance plénière du Conseil Départemental. Lors de cette session a été écrite la dernière page du livre que j'ai fermé.

[N.D.L.R. Lors de son discours, il a dit : « fermer le livre, le journal intime d'un militant »].

J'ai toujours été un militant, militant communiste devenu militant communiste élu. Je n'ai jamais voulu faire de la politique un métier, j'ai continué à travailler, comme j'ai commencé à travailler à 14 ans, j'ai pris ma retraite à 57 ans. Maintenant on passe à autre chose.

- **Quels sont vos plus beaux souvenirs en tant que Conseiller Départemental ?**

Jacky Valy - C'est difficile de trier, à mon premier mandat j'ai été au social, puis aux routes, au SDIS, aux bâtiments, et pour finir au sport et au conseil d'administration de ABCèze.

Chaque commission a ses souvenirs. Les Bâtiments avec la construction des collèges, le SDIS parce que on a pu augmenter le personnel et surtout les relations avec le personnel du Conseil Départemental.

- **Si vous aviez un conseil à donner à votre successeur, Ghislain Chassary, quel serait-il ?**

Jacky Valy - Je sais que Ghislain Chassary est quelqu'un d'intelligent et de compétent et qu'il pourra exercer son mandat sans avoir besoin de mes conseils. Il le fera dans l'intérêt de la population, d'autant qu'à ses

côtés, Cathy Chaulet est une élue avec une très grande compétence.

- **Après trois mandats et 18 ans à tête de la mairie de St Julien les Rosiers (1977-1995) et 29 en tant que conseiller général et départemental, quelle est votre regard de la charge actuelle des élus locaux que sont les maires et les conseillers départementaux ?**

Jacky Valy - C'est le jour et la nuit, le village était plus petit, il y avait que 1538 habitants. Les moyens d'alors et de maintenant ne sont pas comparables. Quand on a été élus en 1977 j'avais 30 ans et aucun dans la liste ne connaissaient quoique ce soit à la gestion d'une mairie. Aujourd'hui certains ont déjà une expérience et des compétences. Les gens sont plus exigeants, ils laissent ce qui relève de leur responsabilité aux élus, on est dans la délégation du pouvoir. Et puis il y a les transferts de compétences vers l'Agglo. Tout repose sur les élus locaux.

Le problème des élus est la formation car on a de plus en plus de décisions difficiles à prendre nécessitant des connaissances appropriées.

- **Après toutes ces années de vie politique intense et très chronophage, comment allez-vous gérer l'après carrière politique ?**

Jacky Valy - Je vais profiter de ma famille, passer plus de temps avec ma femme. Faire de la randonnée et de la moto. J'ai un gros déficit en lecture, en ce moment je rattrape, je lis beaucoup et puis je vais reprendre mes cours de piano peut-être au conservatoire de musique de l'Agglo. Mais je reste un militant, je continuerai à aider mes camarades et les soutenir s'ils en ont besoin.

Points d'Apport Volontaire

Lors de notre dernier écho municipal, nous avons beaucoup insisté sur la problématique des ordures ménagères et des encombrants qui devient aujourd'hui un véritable enjeu de société.



• Aire PAV route vieille

Le tri sélectif, lorsqu'il est respecté et investi, reste une solution satisfaisante pour détourner de la poubelle traditionnelle, tout ce qui peut être valorisé.

On entend par valorisation tout ce que les services d'Alès Agglomération ramassent et qui peut être vendu au cours du marché (verre, plastique, papier, ...).

Nous avons actuellement 8 points de tri fonctionnels sur la commune.

Le projet actuel est de rajouter 3 points de tri supplémentaires pour mailler convenablement leur implantation de façon à ce que les Juliroisiens puissent posséder

un point d'apport volontaire à moins de 500 mètres de leur habitation.

Ces derniers seront positionnées à :

- **Lariasse** (hauteur du Pré Cévenol),
- **Serre des Fonts** (à l'entrée du chemin),
- **Route Vieille** (sur le haut à la hauteur du transformateur).

Enfin, tous les PAV actuels seront remplacés par des neufs dont un certain nombre sérigraphiés avec des consignes de tri plus claires et plus fonctionnelles. Cette opération devrait se dérouler au mois d'octobre.

Inauguration de la navette n° 10

Le mercredi 1^{er} septembre, veille de la rentrée scolaire, les Juliroisiens étaient nombreux à venir entourer les personnalités qui, depuis la gare routière d'Alès, avaient fait le déplacement en bus pour venir couper le ruban inaugural.

Assurément un événement important pour les habitants de notre commune car, pour la première fois, une vraie navette va assurer la liaison Saint Julien-les-Rosiers → Alès via Saint Martin-de-Valgalgues à raison de onze rotations dans la journée, soit une rotation toutes les heures (voir horaires et arrêts sur le dépliant en mairie).

Dans son discours de bienvenue, le maire, Serge BORD, remerciait Claude CERPÉDÈS, le maire de Saint Martin-de-Valgalgues, et son conseil municipal qui avaient accepté, moyennant quelques aménagements sur

leur commune, de permettre à la navette de venir jusqu'à Saint Julien-les-Rosiers.

Il remerciait également Christophe RIVENQ, président de l'Agglo, pour avoir accéléré la mise en place de ce projet longtemps demandé par les élus et par la population.

Signalons également parmi les personnalités la présence de Jean-Luc GIBELIN, chargé des mobilités à la Région et de nombreux conseillers départementaux des cantons voisins. Gageons que cette navette sera de



nature à transformer les habitudes des Juliroisiens car, pour un prix modique (0,90€ le ticket et 7,70€ la carte de 10 tickets), on peut tout à fait envisager de laisser sa voiture au garage, de prendre ce moyen de transport en commun et de récupérer ensuite la navette gratuite « Alès'y » qui sillonne les rues commerçantes d'Alès.

Au bout d'un mois de fonctionnement, les premiers retours sont satisfaisants et indiquent une fréquentation intergénérationnelle qui rend service aux aînés comme aux plus jeunes.

N.B. - Contrairement à ce qui avait été avancé, la navette ne coûte rien à la commune. Le coût financier est totalement pris en charge par Kéolis.



Infos C.C.A.S.

Repas des aînés

Notre traditionnel repas de fin d'année aura lieu au complexe Nelson Mandela le dimanche 12 décembre prochain.

Il s'adresse aux personnes de 70 ans et plus (dans le cas d'un couple, il suffit qu'une seule personne ait atteint cet âge).

Les inscriptions débuteront aux environs du 10 novembre jusqu'au 30 novembre.

Venez nombreux pour un moment de festivités en commun.

Infos C.C.A.S. et Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié rouvrira ses portes le 14 octobre 2021 à la salle Jean Bis-carat sous la houlette de sa nouvelle présidente, Madame LINDEMAN.

Une navette peut être mise à disposition pour toute personne intéressée et ayant des difficultés à se déplacer.

Les activités ont lieu le jeudi après-midi. Rejoignez le club pour des après-midis conviviaux. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.



Aides de Noël

Bon d'achat de 35€ pour les enfants

Concernes les enfants de moins de 14 ans (nés après le 31 décembre 2007).

Pour en bénéficier, le dossier doit être déposé en mairie avec :

- livret de famille,
- attestation de paiement de la CAF récente (moins de trois mois),
- 3 derniers bulletins de salaire ou relevés d'indemnités de Pôle Emploi du foyer,
- 3 derniers relevés de sécurité sociale (en cas de maladie ou accident du foyer),
- avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 (les 2 pour les concubins),
- pension alimentaire si le parent élève seul son enfant.



Aide de 100€ aux étudiants

Aide accordée aux étudiants qui suivent des cours dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur. Ils doivent également n'avoir aucune ressource et être à la charge des parents non imposables sur les revenus de 2020.

Pièces à joindre :

- carte d'étudiant ou élève d'un établissement d'enseignement supérieur,
- avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 des parents portant la mention « non imposables »,
- justificatif de domicile,
- relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'étudiant.

Aide de 100€ aux jeunes de 18 à 25 ans au chômage

Les personnes concernées doivent être domiciliées sur la commune, être inscrites comme demandeur d'emploi, sans indemnité ou percevant une indemnité inférieure à 150€.

Pièces à fournir :

- livret de famille,
- carte Nationale d'Identité,
- attestation d'inscription à Pôle Emploi,
- indemnités Pôle Emploi (relevés des mois d'août, septembre et octobre 2021) ou attestation avec la mention « non indemnisé »,
- relevé d'identité bancaire ou postal au nom de la personne concernée.

Aide supplémentaire pour la cantine

Destinée à toutes les familles dont les enfants fréquentent la cantine et ayant un quotient familial inférieur à 600€, cette aide n'est pas attribuée d'office. Toute personne désirant formuler une demande doit déposer un dossier en mairie avec pièces justificatives à l'appui et ce, avant le 27 novembre 2021 impérativement.



• Cathy Fortuné, agent en charge du CCAS

RAPPEL

Aide au permis de conduire et à la conduite accompagnée



Cette aide peut être mise en place pour 8 jeunes de la commune par an, âgées de 15 à 25 pour la conduite accompagnée et le permis de conduire.

Cette aide d'un montant de 300€ sera attribuée pour les 8 premières demandes déposées en mairie en fonction de la situation financière et des justificatifs de ressources.

Renseignez-vous en mairie en vue de l'obtention de ce coup de pouce à la mobilité de nos jeunes julirosiens.

SOLIDARITÉ SÉNÉGAL

La jeunesse au cœur de l'action

Du 22 octobre au 9 novembre 2021, 15 jeunes de 15 à 18 ans dont la majorité habitent la commune, vont participer à un séjour de coopération décentralisée à Djilacoune (Casamance), village avec lequel la commune est jumelée.

Initialement prévu en août dernier, il a été reporté, en raison de la crise sanitaire, aux vacances de Toussaint. Mais ce contretemps n'a pas empêché les jeunes de préparer leur projet en accomplissant différents chantiers (débroussaillage, nettoyage divers) et en privilégiant des moments de rencontres pour mieux se connaître.

Sur place, ils vont effectuer plusieurs travaux dont la finition du mur de clôture du dispensaire et la mise en place d'un centre de loisirs maternel. Sans oublier les rencontres avec la population, les tournois sportifs et les soirées culturelles : toute une panoplie d'activités destinées à mieux se connaître et à pénétrer la culture du pays d'accueil.

Gageons que notre jeunesse en retirera la quintessence pour leur avenir, leur développement personnel et la conscience que nous ne sommes pas forcément au centre du Monde.



• Séjour de préparation à Méjannes Le Clap

Les Juliroisiens seront invités à la restitution de ce séjour lors d'une « conférence-débat » qui aura lieu à l'espace Mandela dans les mois qui viennent.

M. CHAPTAL

102 ans et une jeunesse à toute épreuve !

Lorsqu'on le rencontre, on est toujours surpris par l'âge de M. CHAPTAL, tellement sa vitalité et sa jovialité nous laissent émerveillés et interloqués.

À presque 102 ans (il les aura le 24 octobre), notre doyen mord dans la vie avec une frénésie que, ni le temps, ni les années n'ont altérée.

À l'écouter, il n'aurait besoin de personne ni pour son ménage, ni pour ses repas car il se sent toujours en capacité de faire face à ces contraintes.

Lorsque sa fille évoque quand même l'âge et la fatigue, il s'offusque presque d'être sous tutelle ! Il consent à demi-mots avoir besoin de son fils pour entretenir le jardin et avoir aussi écouté les conseils de ses enfants pour éviter de conduire sa voiture. Sa mémoire intacte ne lui fait pas défaut pour évoquer le temps où il travaillait et les satisfactions qu'il en retirait.

Les visites lui font plaisir car cet homme ouvert sur les autres, non seulement soutient



• M. Chaptal lors de ses 100 ans

une conversation mais s'intéresse aussi au devenir de sa commune.

L'invitation lui à été faite d'honorer de sa présence le repas des aînés. Il se donne un temps de réflexion laissant en-

tendre cependant que le bruit pouvait le déranger. Quoi qu'il en soit, nous sommes fiers de notre doyen et ne manquerons pas, au moment voulu, de lui souhaiter son anniversaire au nom de tous les Juliroisiens.

RAPPEL STATIONNEMENT

Ligne blanche continue et circulation devant les écoles et la mairie

Dans la série des sujets à traiter, à re-traiter, expliquer, rabâcher : le stationnement et la circulation aux abords des écoles à l'heure de la sortie des classes.

Dans l'Écho de juin-juillet 2021, on vous a présenté le projet du traçage d'une ligne blanche continue entre le rond point de la maternelle et le plateau devant la mairie.

On a exposé le pourquoi de la chose, que cette mise en place faisait suite aux incivilités grandissantes des papas et mamans pressés auprès de notre policier municipal assurant la sécurité de nos « Bambins ». Cette ligne continue n'est pas une simple vue de l'esprit, elle est le fruit d'une réflexion.

Aujourd'hui, quatre mois plus tard, force est de constater que très peu de conduc-

teurs et de parents ne respectent cette ligne blanche continue alors que son franchissement est puni par une contravention de 4^e catégorie (135€ d'amende et 3 points en moins) auquel il faut ajouter l'amende pour manœuvre dangereuse gênant la circulation qui entraîne 135€ et la perte de 4 points.

Il ne faut pas oublier que cette avenue des Mimosas est aussi le CD 316, route départementale traversant l'agglomération, et à ce titre soumise aux règles de circulation routière.

Si la sécurité des enfants et des parents, qui une fois sortis de leur voiture deviennent des piétons, ne motive personne, peut être faudra-t-il arriver jusqu'à la sanction.

L'intérêt de cet aménagement est de préserver la sécurité de tous et le bien vivre ensemble.



Le code de la route est le même partout en France.

RAPPEL SÉCURITÉ

Entrées et sorties des écoles

La commune de St Julien les Rosiers est soucieuse du bien-être des écoliers et de leurs parents aux abords des écoles au niveau des passages piétons aux heures d'entrée et de sortie des classes. Nous vous avons présenté dans l'Écho du mois juin 2021, un système, qui existe au niveau national, basé sur le volontariat de personnes retraités, mais aussi d'autres adultes qui ont des disponibilités.

Notre appel à candidature n'ayant pas eu de succès nous relançons l'idée parce qu'il nous semble nécessaire, au vu des circonstances, de renforcer et améliorer les dispositifs de sécurité existants assurés par le policier municipal Loïc De Lanoë.

Nous avons contacté directement certains membres de la Réserve Communale de Sécurité, qui ont accepté de jouer le jeu. Dès le 13 septembre ils sont venus suivant leur disponibilité pour assurer ce service. Il en demeure pas moins qu'il est impératif d'étoffer ce groupe.

Tout le monde peu participer et être volontaire.

Il suffit d'avoir du temps de libre aux horaires de rentrée et de sortie des classes. Nous avons simplifié le fonctionnement. Il suffit de s'inscrire sur un planning qui est à l'accueil de la mairie, sans obligation de régularité ou d'être là tous les jours, juste



de respecter la présence au jour et à l'heure choisi.

Les volontaires ont pour mission de sensibiliser les enfants et leur famille aux règles de sécurité et de les aider à

traverser en toute quiétude et rien de plus. Si vous êtes intéressé, motivé pour rencontrer les habitants de votre quartier et disponible, faites vous inscrire à l'accueil de la mairie.

RAPPEL

Enlèvement des encombrants

Il est des sujets, comme l'enlèvement des encombrants à domicile, qu'il faut répéter et qu'on traite régulièrement dans l'Écho (octobre 2020 ; juin 2021) et aussi dans les autres supports d'information de la mairie.

Au vu des nombreux abus constatés par les agents communaux, nous avons précisé ce que veut dire « passer pour les encombrants »

« **Passer pour les encombrants** » signifie venir enlever un frigidaire, une machine à laver, si besoin quelques objets supplémentaires, **mais jamais déménager une cave ou une maison entière**, car la collectivité n'a pas les moyens de passer des heures dans un même lieu, question de simple bon sens pour bien rester dans l'esprit du service aux personnes.

À cause de tous ces abus, nous avons établi et mis à jour un règlement pour ce service. Mais voilà, les habitudes ont la vie dure, comme les expressions : « je paye des impôts, on doit me rendre service » ou « je suis d'une vieille famille de St Julien », comme si il y avait des titres qui donnent des passe droits.



Donc, si vous avez des encombrants à faire enlever, merci de prendre connaissance de ce règlement dans son intégralité avant d'en utiliser le service.

Vous pourrez le trouver ainsi que la fiche d'inscription à l'accueil de la mairie, ou en téléchargement via notre site internet.

Nota - Nous avons amené chez BOUDON en 2020, 40 tonnes d'encombrants.

Justine et Andy, nos éducateurs

Depuis juillet dernier, Justine et Andy, nos deux éducateurs vont à la rencontre des jeunes de la commune et sont déjà bien repérés par bon nombre d'entre eux.

Aux cotés des partenaires associatifs (centre social, associations...) et de la collectivité, ils tissent petit à petit des liens nombreux et solides.

Du 4 au 8 octobre, ils ont organisé un chantier éducatif de peinture pour le compte de la mairie avec la participation active de 4 jeunes.

Saluons, au travers de Justine et d'Andy, l'association « Avenir Jeunesse » qui met à disposition de notre collectivité des per-



sonnes professionnelles et pleine d'empathie pour notre jeunesse.

ALÈS AGGLOMÉRATION

Le conservatoire de musique Maurice André fait sa rentrée 2021-2022.

Pour cette nouvelle année, les inscriptions sont ouvertes pour :

- des cours d'éveil musical (4 à 6 ans) à Saint Julien les Rosiers,
- des cours d'instruments et de formation musicale (à partir de 7 ans) à Rousson.

L'éveil musical de Saint Julien les Rosiers vous accueille **tous les jeudis à 16h45 dans l'espace Mandela.**

Jeux, découverte d'instruments et chant combleront vos enfants âgés de 4 à 6 ans...de quoi faire naître de futures vocations.

Pour les instruments à Saint Julien les Rosiers (piano, trompette) et à Rousson (piano, saxophone, flûte traversière, guitare, batterie et violon) **et la formation musicale** sur Rousson une **permanence se tient tous les mercredis après midi sur le site de Rousson de 13h30 à 18h.**

Des mesures COVID sont mises en place sur les sites : sens de circulation, aucune attente dans les locaux, mesures de prévention (masque, visière, gel, distanciation, nettoyage).

Le Pass Sanitaire n'est pas demandé.

Pour tout renseignements :

- Conservatoire Maurice André, Alès Agglomération, 15 quai Boissier de Sauvage, **tél. 04 66 92 20 80**
- Site de Rousson, **tél. 04 66 78 68 55**
- Mairie de Rousson, **tél. 04 66 85 60 42**

■ Des leçons à méditer

La tornade du 20 juin dernier a mis en lumière la nécessité d'entretenir les parcelles privées et publiques, notamment les arbres qui se trouvent en limite de propriété et qui peuvent présenter une menace pour l'habitation des voisins.

Cette prévention des risques est non seulement nécessaire mais elle est aussi indispensable à réaliser dans un souci du « bien-vivre ensemble ».



CULTURE

L'été 2021 a été plus festif que le précédent !

Juillet a commencé avec un battle de Hip-hop

Si cela évoque pour vous des jeunes en jogging qui tournent sur leur tête, il va falloir programmer une mise à jour : mélange de musique, de danse et de bienveillance, c'est une philosophie !

Nous avons été agréablement surpris par l'ambiance de respect et de sérénité (surtout pendant la panne de courant qui a un peu duré !) et par le niveau des concurrents internationaux du battle.

Une chose est sûre : on le refera !

Dans un tout autre registre, nous avons reçu le Grand Prix de la Chanson.

Là aussi, des concurrents et des danseurs de très bon niveau. Nous avons eu une averse pendant le spectacle : aucun des 300 spectateurs n'a bougé de sa chaise !

Encore de la musique pour un hommage à Georges Bonnefous avec le groupe Rhapsodix.

10 jeunes saxophonistes ont enchanté nos oreilles et nous avons fini la soirée autour d'un repas partagé, le 1er depuis trop longtemps.



Deux séances de cinéma sous les étoiles ont complété cette saison d'été

Antoinette dans les Cévennes, le 23 juillet



et *Adieu les cons*, le 13 août



Programme dernier trimestre 2021

- **Hommage à Georges Brassens** avec le duo « Auprès de mon arbre » dans le hall de Mandela le 22 octobre à 19h suivi du verre de l'amitié.

- **Cirque**

2 spectacles le 23 octobre :

« *Nous* » dans la cour de l'école à 17h30 et « *Tutti frutti* » à Mandela à 20h30

- **Débat sur la citoyenneté** avec Gilles Roumieu à la médiathèque, le 5 novembre à 18h30

- **Rentrée littéraire**

le 19 novembre dans le hall Mandela suivi du verre de l'amitié

- **Marché de Noël nocturne**

le 26 novembre dans le vieux village de 17h à 22h

- **Concert lyrique**

Concert lyrique de fin d'année, dans l'église, le 11 décembre à 20h30



Rentrée à la médiathèque

Depuis la rentrée scolaire, la médiathèque a ouvert aux jours et horaires habituels malgré quelques changements.



Préparation de la rentrée littéraire qui se déroulera le vendredi 19 novembre dans le hall de l'Espace Nelson Mandela à partir de 18h30 avec la présence de nos libraires habituels : librairie Sauramps Alès pour la présentation des nouveautés adultes et la librairie Diderot Nîmes qui nous présentera ses coups de cœur pour la jeunesse.

Pour cette rentrée 2021, de nombreuses acquisitions ont été effectuées, 70 romans ou romans policiers chez les adultes ainsi que 70 documents chez les enfants. Vous pouvez consulter les listes sur le site de la mairie, www.saintjulienlesrosiers.fr, rubrique **médiathèque**, il est également possible de programmer des réservations.

Nouvel agencement interne des locaux avec en particulier, la création d'un rayon ADOS (romans, documentaires, mangas ...)

Après ces années de contrainte sanitaire, la vie culturelle devrait reprendre, évidemment dans le respect des normes sanitaires.

4 événements sont au programme

- **Soirée poésie et chanson** avec un duo chant-guitare-violoncelle en hommage à Georges Brassens le **22 octobre**, hall Espace Nelson Mandela à 18h30
- **Débat sur la citoyenneté** animé par Gilles ROUMIEU (enseignant collège Jean Racine) le **5 novembre**, hall Espace Nelson Mandela à 18h30
- **Rentrée littéraire**, le **19 novembre**, hall Espace Nelson Mandela à partir de 18h30
- **Accueil d'auteur courant du mois de décembre** (date à fixer)



Depuis le 1^{er} novembre 2020, l'accès à la médiathèque est gratuit pour tous et nous serons heureux de vous accueillir en tant que nouveaux lecteurs.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi	16h à 18h30
Mercredi	9h30 à 12h et 14h à 18h
Jeudi	15h à 17h
Vendredi	15h à 18h



LA GUINGUETTE DU CARABIOL : LE SUCCÈS DE L'ÉTÉ

Sous la houlette d'Eléna et de Brice, la guinguette du « BÉNÉ » a tenu toutes ses promesses cet été.

C'est ainsi que, du mois de juin à fin août, 7 jours sur 7 sur 90 jours, les Julirosiens et les Grand-Alésiens ont répondu nombreux au plaisir de venir se restaurer dans un cadre agréable et convivial.

Malgré le contexte sanitaire difficile et quelquefois contraignant surtout en fin de saison, les intéressés n'ont pas eu à déplorer une baisse de fréquentation. On peut dire en effet que les tables étaient correctement remplies, en particulier sur les fins de semaine.

Il faut remercier aussi la fidélité des associations julirosiennes qui sont souvent venues faire leurs repas de fin d'année au Carabiol.

Sans aucune prétention, mais avec constance, notre guinguette a désormais pris rang dans le paysage des guinguettes locales au même titre que celle de Saint Ambroix ou de Bessèges.

Un grand MERCI aux acteurs de cette belle saison qui, malgré la chaleur des fourneaux et la répétition des journées bien remplies, ont su régaler nos papilles et créer une atmosphère très sympathique au centre de notre village.

DANY BEAUTHÉAC

Sculptures métalliques

Dany Beauthéac, alias D8, est un artiste qui habite Saint Julien les Rosiers.

Ancien artisan du bâtiment, retraité depuis un an, que rien ne prédestinait à travailler la ferraille, créé des sculptures à partir de matériel de récupération : boulons, pots d'échappement, engrenages de boîtes à vitesse, outils en tout genre, nœud d'échafaudage et bien d'autres pièces en acier.

Ces pièces de récupération assemblées façon puzzle donnent naissance à des œuvres d'art tel que des têtes de cheval et de tau-

reau et de nombreuses œuvres impressionnantes par leur réalisme. Dans son jardin trône une statue de près de deux mètres de haut, le Terras.

Dany Beauthéac n'est pas un inconnu dans la commune, il participe régulièrement à Fortun'Art depuis 2012.

Actuellement il expose quelques créations à la galerie « Art été vous » à Alès, boulevard Louis Blanc (à côté du bar l'Ambiance) et la cave « Huile et Vin » (Montée de Silhol).



LES ASSOCIATIONS JULIROSIENNES RELÈVENT LE DÉFI DE LA REPRISE !

Nous avons organisé un planning d'activités tous ensemble début juillet 2021 et puis la crise sanitaire ne nous a pas laissé de répit... Alors, nous nous sommes revus le 1^{er} septembre et nous avons ensemble trouvé des solutions pour que tout reprenne au plus vite et dans les meilleures conditions.

Alors oui, c'est contraignant, il faut le Pass Sanitaire pour toutes les personnes de plus de 12 ans qui veulent entamer ou poursuivre une activité, désigner des référents COVID (merci à eux), suivre l'état des présents, etc... Mais la vie reprend dans notre village malgré tout.

Bien sûr, nous pensons à ceux qui ont dû cesser leur activité comme l'équipe U17 de l'AS les Rosiers faute d'effectifs.

Le club de l'amitié lui reprend ses activités dès le mois d'octobre pour le plus grand bonheur de nos aînés.

Vous trouverez dans cet Écho l'offre associative de notre village que je vous encourage à découvrir !

4L TOPHY

Une Julirosienne en route pour le Maroc



À la question : pourquoi vous êtes vous lancées dans cette aventure ?

- Nous sommes Amandine et Léna, deux étudiantes en école d'architecture, et nous avons voulu nous lancer dans cette aventure car nous sommes toutes les deux passionnées par l'inconnu, les sensations fortes et la découverte de nouvelles choses. De plus nous sommes très régulièrement en contact avec les enfants, et l'idée de venir en aide aux enfants du désert a été une motivation supplémentaire.

Ce début d'aventure nous a fait grandir et prendre de nombreuses responsabilités, nous attendons beaucoup de la suite afin d'enrichir un maximum nos connaissances en mécanique, et en paperasse. Une belle aventure de partage et d'entraide que l'on espère réaliser grâce à vous.

Si vous souhaitez soutenir Amandine et Léna, la Julirosienne de cette aventure, vous pouvez les contacter par mail : 4ldemoiselles@gmail.com ou par tel : 06 66 73 09 03

FIBRE OPTIQUE

Où en est-on ?

Vous avez sans doute aperçu dans les rues du village, des personnes en chasubles jaunes ou rouges tirer des fils à partir de grosses bobines.

Ce sont les salariés de l'entreprise JSC France, sous-traitant qui agit pour le compte de WIGARD Fibre, société mandatée pour assurer la mise en place du réseau de fibre – optique sur notre commune.

Le « Nœud de Raccordement Optique » (NRO), qui desservira notre commune ainsi que celle de Rousson est installé.

Il reste maintenant à disposer les 4 Sous-Répartiteurs Optiques (SRO) dont les emplacements sont déjà positionnés sur le domaine public. Viendront ensuite les



• Bâtiment N.R.O. (Nœud de Raccordement Optique)

1682 prises prévues pour chaque particulier. **Les travaux effectués actuellement ne sont pas synonymes de mise en fonction de la fibre optique en cette fin d'année 2021.** En effet, comme beaucoup d'autres,

notre commune est programmée pour bénéficier du haut-débit en fin d'année 2022, le temps de finir le déploiement et d'expurger toutes les procédures de recours.



LA SEMAINE BLEUE 2021

Un voyage à Salon de Provence et Aix en Provence a clôturé de façon extraordinaire la Semaine Bleue 2021 qui a connu un vif succès.

Conseil Municipal du 7 juillet

D-2021-33 Subvention exceptionnelle à l'APE

Suite à la demande de subvention exceptionnelle présentée par l'Association de Parents d'Élèves pour l'ensemble des activités extrascolaires proposées cette année scolaire (animations diverses, sorties scolaires) le conseil municipal a décidé de verser une subvention de 4844€ pour financer une partie des activités de l'association des parents d'élèves.

Le Conseil a voté cette délibération à l'unanimité.

D-2021_34 : Approbation des statuts de la Communauté Alès Agglomération au 1^{er} janvier 2022

- Approbation du transfert des compétences au 1^{er} janvier 2022 en matière d'« action sociale d'intérêt communautaire », de « développement, mise en valeur et gestion d'équipements ou d'événements touristiques à portée communautaire », de « valorisation des espaces communautaires et du développement écologique ».

- Approbation de la restitution des compétences « enseignement élémentaire et pré-élémentaire public » et « restauration scolaire » au 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil a voté cette délibération à l'unanimité.

D-2021_35 : Marché de travaux d'extension de la salle Nelson Mandela Attribution des lots

Il s'agit d'attribuer les 4 lots constituant le marché d'extension de la salle Nelson Mandela.

- Lot 1 : Gros œuvre par la Sarl MENDEZ Père et Fils pour 40 852.19€ HT.

- Lot 2 : charpentes métalliques étanchéité, bardage, menuiseries par la Sarl ATELIERS CHARPENTES NICOLAS pour 95 937.62€ HT.

- Lot 4 : électricité par la Sarl ETS AGNIEL pour 3 810.00€ HT.

Le conseil a voté cette délibération à l'unanimité.

D-2021-36 : Giratoire CD 904 lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique

Depuis 2009 la commune souhaite réaliser un giratoire sur une partie de la route départementale RD 904, à l'entrée Nord de son territoire, et au sud du territoire



• Le groupe des Juliroisiens et Juliroisiennes en voyage lors de la Semaine Bleue 2021

Un compte-rendu complet de cette Semaine Bleue sera fait dans le prochain Écho

limitrophe de la commune de Rousson. Ce secteur a d'ailleurs, depuis 2009, fait l'objet de travaux d'aménagement afin de marquer l'entrée de l'agglomération et permettre de concilier la circulation automobile et la circulation piétonne. **Le Conseil a voté cette délibération à l'unanimité**

D-2021_37 : Vente de terrain Lots 1 et 2 de 3165m² chacun issu de la DP de division N°03027421C0040 à M. et M^{me} COULET

Le Conseil a voté cette délibération à l'unanimité.

D_2021_38: Contrats d'assurance contre les risques statutaires

Le Conseil a voté cette délibération à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Suite aux dégâts occasionnés au cimetière par la chute du cyprès lors de la tempête du 20 juin, comment les particuliers peuvent obtenir réparation en cas sinistre ?

Réponse

Pour la démarche à suivre : les administrés dont leurs tombeaux sont endommagés suite à la chute de l'arbre (et uniquement à cause de l'arbre) doivent contacter leur assurance pour déclarer le sinistre, la commune recevra une demande de prise en compte que nous transmettrons à notre assurance.

Conseil Municipal du 8 septembre

D-2021-40 : Subvention exceptionnelle au comité de jumelage - Association Djilacoune - Solidarité Sénégal

Demande de subvention exceptionnelle

présentée par l'association Solidarité Sénégal pour le séjour de coopération 2021, mettant en scène une vingtaine de jeunes de 16 à 20 ans, qui vont faire des chantiers de coopération sur la communauté rurale de Coubalan et sur notre commune.

Le Conseil a voté cette délibération à l'unanimité.

D-2021 -41 : Décision modificative N°1 Budget Général

Le Conseil a voté cette délibération à l'unanimité.

D-2021-42 : Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2021-2026 (PLH)

Les objectifs et actions sont territorialisés à l'échelle communale ; chaque commune fait l'objet d'une fiche détaillant les objectifs de production en logement et le cas échéant en logements locatifs sociaux et logements en accession abordable selon les principes énoncés.

Pour la commune de Saint Julien les Rosiers, les objectifs de production sont les suivants, en référence au tableau de synthèse porté en annexe et à la fiche communale :

- 204 résidences principales neuves
- 10 logements vacants remis sur le marché
- 61 logements locatifs sociaux publics
- 3 logements conventionnés privés

Le Conseil a voté cette délibération à l'unanimité.

Intégralité des délibérations et des débats sont sur le site de la mairie : <https://www.saintjulienlesrosiers.fr>

RÉFUGIÉS AFGHANS

Un devoir de solidarité

Le 27 août dernier, la France mettait fin à l'évacuation des réfugiés afghans. Les militaires français ont ainsi mis en sécurité 2600 afghans qui ont été accueillis sur notre sol.

À ce stade, l'accueil d'urgence des réfugiés est une compétence de l'État et un droit international.

Cependant, d'ores et déjà, certaines communes (Lille, Strasbourg, Besançon, Villeurbanne, Chambéry, Montpellier, Metz, Saint Etienne...) accueillent ou s'approprient à accueillir des familles. Notre commune, comme elle l'a déjà fait

pour une famille syrienne, est prête à s'impliquer dans l'accueil de réfugiés afghans en aidant dans un premier temps sur un plan matériel.

Mais la grande majorité des candidats au départ se retrouve bloquées dans un pays où l'on craint le pire en matière de régression des droits, en particulier en ce qui concerne la situation des femmes.

13 NOVEMBRE 2015

Une date qui restera dans notre mémoire collective

Il y a quelques jours, L'Île de la Cité s'appropriait à abriter la cour d'assise spéciale pour le procès des personnes impliquées dans la tuerie du Bataclan et des terrasses parisiennes en présence de toutes les parties civiles. Un procès hors norme puisqu'il devrait se terminer en fin de mois de mai 2022.

Lorsqu'on retrace le fil des événements et l'incroyable massacre (souvent de jeunes gens) perpétré par des fanatiques islamistes, on a encore du mal à y croire tellement ce traumatisme hantera pour longtemps

nos esprits et notre mémoire collective. Souhaitons que ce procès permette aux victimes et à leur famille de se reconstruire pour essayer de mener une vie à peu près normale avec beaucoup de courage et d'empathie.

Tout cela est-il désormais derrière nous ?

On a du mal à le croire au vu de l'évolution du monde et de notre place sur la géopolitique mondiale. Mais cela fait du bien de l'espérer encore.



MARCELLE CRUVELLIER NOUS A QUITTÉS

On la voyait avec son mari Michel, sillonner les chemins communaux et le massif cévenol d'un bon pas, avec un bonheur non dissimulé. Ils étaient toujours « bras dessus, bras dessous.

Ce vendredi 8 octobre, brutalement, Marcelle s'en est allée, à la stupéfaction des ses proches et Michel se retrouve du jour au lendemain sans sa moitié et sans avoir pu se préparer à sa terrible et définitive absence.

Michel est conseiller municipal de la commune, doyen de notre assemblée, fidèle et dévoué serviteur au service des Juliroisiens. Notre conseil municipal ainsi que le personnel municipal, présentent à leur ami, à ses filles et à sa petite fille dans la peine, leurs sincères condoléances ainsi que l'expression de leur sincère affection.

OFFRE D'EMPLOI

Saint Julien les Rosiers, commune de près de 3500 habitants, située à quelques minutes du centre ville d'Alès, dynamique et porteuse de nombreux projets, recrute :

un responsable Ressources Humaines et Gestion Comptable

Missions administratives variées : RH/PAIE/FINANCES

Rédacteur titulaire ou contractuel
Poste temps complet

Sous l'autorité du DGS et du maire, en relation étroite et régulière avec les élus, les responsables de services.

POSTE A POURVOIR À COMPTER DE AVRIL /MAI 2022

Lettre de motivation et CV à adresser à :
Monsieur le Maire,

Mairie de St Julien Les Rosiers,
376 avenue de Mimosas,

30340 St Julien Les Rosiers,
ou par mail à :

dgs@saintjulienlesrosiers.fr

Renseignement :

M. LOPEZ Stéphan au 04 66 86 00 59



saint
JULIEN
les **ROSIEERS**

**INFORMATION MUNICIPALE
SAINT JULIEN LES ROSIERS
OCTOBRE 2021**

Commission de rédaction, membres de la commission information : Serge BORD, Pierre PIC, Abiba GEORGES, Patrick HIGON, Olivier POUDEVIGNE, Claire DEVISE, Danielle LIS, Bernard MOUTON.

Mairie Saint Julien Les Rosiers

376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00

mairie-les-rosiers@orange.fr

infos@stjulienlesrosiers@orange.fr

www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture

du lundi au vendredi 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Réalisation : Atelier du moulin, 04 66 25 77 00
atelierdumoulin@wanadoo.fr

Ce journal
a été imprimé à
1750 exemplaires
sur papier
certifié PEFC



l'écho



OCTOBRE 2021

L'information municipale de Saint Julien les Rosiers • infostjulien@orange.fr • www.saintjulienlesrosiers.fr

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

LES ASSOCIATIONS JULIROSIENNES VOUS ATTENDENT !

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS	CONTACT
◆ AMAP : LA MAIN AU PANIER	Distribution de paniers et produits issus de l'agriculture locale	lamap30340@gmail.com
◆ ANCIENS COMBATTANT ET VICTIMES DE GUERRE	Souvenir français	M. PFEUFFER claude.pfeuffer@orange.fr
◆ AS LES ROSIERS	Club de Foot	Arnaud HUPRELLE 06 47 26 24 99
◆ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES	Activités à l'égard des enfants des écoles primaires et maternelles	Ingrid MARLAT ingridmarlats20@gmail.com
◆ ASSOCIATIONS SPORTS, CULTURE ET LOISIRS	Théâtre, volley, peinture sur soie...	Corinne BAUZON corinne-bauzon@orange.fr
◆ ATTELAGE DU GRAND CHÊNE	Balade en calèche	M. DEVIDAL 04 66 30 48 27
◆ BASKET	Basket	Arnaud SAINT PÈRE 06 70 43 60 63
◆ BOULE DE L'AMITIÉ	Pétanque loisir et compétition	M^{me} Marie-France NICOLAS, présidente Michel PARIS, secrétaire 06 76 28 78 97
◆ CARLY HOP	HIP-HOP	M^{me} DEVOLDERE Carine 06 43 73 88 79
◆ CENTRE SOCIAL LE KIOSQUE	Soutien scolaire - Bouge tes vacances Mercredi Malins - Activités Familiales	M. GUILHAUMONT, président Alice DRUELLE, directrice 04 66 86 52 06
◆ COMITÉ DES FÊTES	Organisation d'événements : carnivals, fête votive,...	David GARCIA 06 81 44 47 98
◆ CONSEIL PAROISSIAL	Cérémonie religieuse églises St Julien les Rosiers et St Martin de Valgalgues	Père CHASSANG Gérard
◆ DANSE ET SOURIRE	Club de danse de salon variés	M. ROUX Éric 06 10 94 81 56

◆ DRAILLES ET CHEMINS JULIROSIENS	Randonnée débutants et confirmés	M ^{me} REVERSAT Régine 04 66 78 90 13
◆ ÉCOLE DE MUSIQUE	Piano, trompette, accordéon	Service Agglomération
◆ FOOT DÉTENTE JULIROSIEN	Foot détente	M. BOISSIER Bruno 04 66 56 73 74
◆ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Gym et gym douce	M ^{me} JAUMES Françoise 04 66 30 29 61
◆ KARATÉ EC2K	Club de Karaté	BRAJON William 04 66 56 73 74
◆ LA RONDE DES DEUX SAINTS	Organisation de courses pédestres	M ^{me} PEIRETTI GARNIER Angélique 06 18 39 14 00
◆ LES JARDINS DE TRIBES	Jardins partagés, location de parcelles individuelles à exploiter, animation de temps de jardinage, écoles ou autres associations	M ^{me} SCHNEIDER Julka 09 67 71 93 11
◆ LES RANDONNEURS CÉVENOLS	Organisation de randonnées	M. OFFREDI lesrandonneurscevenols@gmail.com
◆ LES TORTUES DU BITUME	Club de motards, événements et balades à motos	Rémy FORESTIER 06 73 77 84 73
◆ OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE	Événements culturels variés	Noël STASIACZYK 07 82 76 70 64
◆ PLANÈTE DANSE	Danse, Jazz, QiGong	Marie-Cécile BASTIDE 06 29 42 00 46
◆ SAINT JULIEN EN VADROUILLE	Promouvoir les Saint Julien de France Organisation d'événements thématiques	M. GRANDGIRARD Bruno 04 66 30 59 98
◆ SOCIÉTÉ DE CHASSE LA DIANE	Chasse de Gibiers	M. PUECHLONG
◆ SOLIDARITÉ SÉNÉGAL	Comité de Jumelage	M ^{me} GEORGES Abiba 06 19 26 61 73
◆ SOPHROLOGUE NATUROPATHE	Ateliers de sophrologie	M ^{me} LHOTE Josette 06 13 57 88 03
◆ YOGA BIEN-ÊTRE	Cours et stage de Yoga	M ^{me} JULIEN Josette 06 83 47 42 06
